

Amis du patrimoine. « Une voix qui crie dans le désert ? »

Publié le 25 février 2019 à 19h17



De gauche à droite : Antoine Riou, trésorier ; Jean-Paul Rolland, président ; Jean-Pierre Colivet, gestionnaire du site internet et vice-président, Maelwenn Dareau, secrétaire.

Voici venu le temps du bilan de la 34^e année de fonctionnement de l'association des Amis du patrimoine. Une association qui peine à mobiliser de nouveaux bénévoles.

Voici venu le temps du bilan de la 34^e année de fonctionnement de l'association des Amis du patrimoine. Une association qui peine à mobiliser de nouveaux bénévoles.

« Nous formulons le vœu, l'espoir surtout, que les nouvelles générations s'engagent un peu plus à nos côtés dans cette défense, conservation, et connaissance de ce leg de nos anciens. *Vox clamantis in deserto ?* » C'est par ces mots empruntés au latin, que l'on traduit par « une voix qui crie dans le désert ? », que Jean-Paul Rolland a lancé, dimanche, l'assemblée générale de l'association des Amis du patrimoine.

Celle qui se targuait, à ses débuts, d'une centaine d'adhérents, n'en comprend désormais plus qu'une vingtaine. Des membres qui sont néanmoins sollicités dans de

nombreuses démarches patrimoniales et historiques auprès des scolaires, associations locales ou touristiques.

Des actions au quotidien

Ainsi, sur l'année 2018, les adhérents se sont mobilisés bénévolement sur une trentaine de dates, majoritairement des visites de la ville auprès des scolaires, ainsi que lors d'événements telles les Journées du patrimoine.

L'association participe également à des manifestations liées au devoir de mémoire. Dernière action en date, son président s'est récemment rendu dans le Pas-de-Calais afin de rencontrer le maire de la commune de Blessy. Une commune qui a vu 78 soldats du 48^e Régiment d'infanterie tomber pour la France, le 23 mai 1940, et qui honorera leurs mémoires en mai prochain.

Et un site internet fourni

Par ailleurs, l'association poursuit la mise à jour de son site internet par l'intermédiaire de Jean-Pierre Colivet. « Nous avons beaucoup de messages de félicitations à ce sujet », indique le président.

En 2018, vingt-cinq publications rédigées par les membres ont été mises en ligne ainsi que huit nouveaux articles sur ce début 2019. Des publications qui dévoilent de nombreuses chroniques sur la commune et des trésors d'informations sur le patrimoine. Le site totalise 5 412 visites en 2018. L'association lance, par ailleurs, un appel au public pour fouiller ses tiroirs et partager tous documents susceptibles d'alimenter la collecte de ces données.

Pratique

Cotisation, 10 €. Site internet, www.patrimoine-guingamp.net et courriel, contact@patrimoine-guingamp.net